

Prédication du 10 mai 2026
6^e dimanche de Pâques
Bernard Mourou

Jean 14, 15-21

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements. Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous : l'Esprit de vérité, lui que le monde ne peut recevoir, car il ne le voit pas et ne le connaît pas. Vous, vous le connaissez, car il demeure auprès de vous, et il sera en vous. Je ne vous laisserai pas orphelins, je reviens vers vous. D'ici peu de temps, le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez vivant, et vous vivrez aussi. En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et moi en vous. Celui qui reçoit mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, moi aussi, je l'aimerai, et je me manifesterai à lui. »

Prédication

Les propos de Jésus ont souvent déstabilisé les disciples par leur étrangeté. Et voici maintenant qu'il leur dit : *Il est avantageux pour vous que je m'en aille*¹.

Ah bon ? Vraiment ? Comment est-ce possible ?

Jésus leur annonce qu'il va quitter définitivement son existence terrestre et il leur affirme que c'est mieux pour eux.

Mettons-nous à la place des disciples : c'est tout simplement inaudible.

C'est sur ces propos que je vous invite aujourd'hui à réfléchir en ce 6^e dimanche de Pâques. Nous sommes en effet toujours dans ce temps particulier entre la découverte du tombeau vide et la célébration du Saint-Esprit à la Pentecôte.

Dans la réflexion à laquelle je vous invite, je vais recourir à la pensée de Calvin.

Le Réformateur de Genève peut en effet nous apporter un éclairage susceptible de stimuler notre méditation.

Mais vous vous demandez sans doute pourquoi lui particulièrement.

Eh bien la question de la séparation, au sens de la distinction, est au cœur de sa théologie.

¹ Jean 16, 7

En effet, Calvin a su mieux qu'un autre en faire ressortir le caractère positif.

En effet, il ne conçoit pas la séparation comme un dualisme radical et mortifère, mais comme un principe d'ordonnement.

Bien entendu, cette conception ne vient pas *ex nihilo*. Calvin n'a rien inventé, il a juste médité les Ecritures. C'est là qu'il a puisé sa conviction.

La Bible ne commence-t-elle pas par un récit de la Création qui énumère une suite de séparations : la lumière d'avec les ténèbres, la terre d'avec les mers, puis viennent toutes les espèces de plantes, d'arbres, d'animaux, d'oiseaux, dans leur extrême variété.

Dans notre récit, Jésus porte ce principe de différenciation à son degré ultime.

En effet, avec la crucifixion, ce principe de séparation à l'œuvre dans la Création atteint son paroxysme avec la dissociation des réalités terrestres et de la vie divine.

Dans un premier temps, nous pourrions penser que dans ce monde terrestre nous en serons toujours réduits à vivre en étant radicalement coupés de tout autre réalité.

Mais, quand ils nous racontent des apparitions du Ressuscité, les évangiles nous font pressentir autre chose.

Tout commence par la vision du tombeau vide le matin de Pâques.

Pas plus que les premiers témoins de cette scène nous ne pouvons faire l'économie d'une relecture, afin de comprendre ce que cela signifie. Il s'agira pour nous aussi de trouver le sens de ces faits étranges.

C'est pourquoi pendant ce temps qui va de Pâques à Pentecôte, la liturgie propose des textes susceptibles de nous faire réfléchir à la question du Saint-Esprit.

Ainsi, l'évangile de ce dimanche nous invite à méditer sur la question de la Résurrection dans le but de nous préparer à vivre la Pentecôte.

Le Saint-Esprit...

Il est certes plus facile de parler de Jésus, qui a vécu sur terre en compagnie des disciples, car nous pouvons nous le représenter.

Mais comment rendre compte d'un esprit ? Nos sens ne peuvent ni le voir, ni l'entendre, ni le toucher, mais seulement en percevoir les effets, comme le frémissement des feuillages nous laissent deviner le souffle de la brise.

Le Saint-Esprit ne se donne jamais à voir.

Mais il fait beaucoup plus : il nous aide à voir.

Pour cela, il agit comme un révélateur dans une chambre noire, au temps de la photo argentique.

Dans une pièce obscure, à la faible lueur d'une lampe rouge, le photographe plongeait la pellicule dans un bain révélateur et il découvrait tout à coup l'image qui apparaissait en négatif, le noir et le blanc inversés.

Oui, le Saint-Esprit agit à la manière de ce bain révélateur, en ce sens qu'il fait venir au jour ce qui nous échappait jusque-là. Il donne un relief particulier à cet événement que nous avons vécu, à ce texte que nous avons lu, à cette parole qui nous a été adressée un jour. Au temps favorable, il nous remet en mémoire tel ou tel événement.

Mais attention : de même que le bain révélateur ne pouvait pas faire apparaître d'image si la pellicule était vierge, ainsi le Saint-Esprit ne part pas non plus de rien : il utilise ce que notre mémoire a déjà enregistré, il porte à notre connaissance ce qui s'est déjà inscrit en nous à notre insu. Car apprendre, c'est *reconnaître*, pour citer le philosophe Paul Ricœur².

En d'autres termes, cela signifie que l'action du Saint-Esprit n'est pas magique et qu'elle ne nous dispense pas de lire, d'étudier, de parler avec les autres, de nous former, bref, de faire toutes les expériences possibles.

Dans la suite de notre texte, l'évangéliste conçoit cette action extérieure du Saint-Esprit sous un jour nouveau : il lui donne encore un autre nom, qui pose un problème à tous les traducteurs.

La *Nouvelle Bible Segond* a choisi de le rendre par le terme *défenseur*, d'autres versions utilisent le mot *consolateur*, tandis que certaines, paresseusement, renoncent purement et simplement à le traduire et laissent le mot *paraclet*, directement calqué sur le grec *paraclêtos*.

En fait, il s'agit d'un terme qui relève du domaine juridique. En grec, le *paraclêtos* est la personne qui en défend une autre en se référant à la loi. On peut donc aussi le traduire par *avocat*.

Mais, me direz-vous, que vient faire un terme juridique dans un récit à caractère religieux ? Que veut faire l'évangéliste ?

Eh bien je vous propose cette piste.

² cf. Paul Ricœur, *Temps et récit I*,

Le but de la loi, dans l'idéal, consiste à rendre la justice de manière impartiale. Dans ses épreuves, c'est ce jugement objectif sur lui-même que Job espérait lorsqu'il disait : *Je sais, moi, que j'ai un défenseur vivant et qu'il aura le dernier mot sur cette terre*³.

Attribuer au Saint-Esprit ce nom de *paraclètos* revient à souligner le fait qu'il est à la fois proche et différent de nous. Il renvoie ainsi à ce Dieu qui est à la fois le Tout-Proche et le Tout-Autre.

Comme le vent, le Saint-Esprit se reconnaît à son action. Il a transformé la relation des disciples avec Jésus. Il a changé la présence physique en une présence spirituelle. Il a ainsi permis au ministère de Jésus de se poursuivre jusqu'à aujourd'hui.

Il est avantageux pour vous que je m'en aille.

Selon le principe de Calvin, qui est aussi celui de l'Écriture, cette séparation ne s'inscrit pas dans un dualisme absolu et mortifère. Le Christ est à la fois présent et absent et il en sera ainsi jusqu'à la fin des temps.

La découverte du tombeau vide nous permet une compréhension nouvelle. Le Christ n'est plus limité à un lieu ou à une époque : il prend une dimension universelle, il se rend présent dans chaque culture.

Bientôt, c'est cette réalité du Saint-Esprit que nous célébrerons. Sa présence discrète nous renvoie à une autre réalité, éclaire notre entendement, prend notre défense et nous reconforte de la même manière que Jésus le faisait pour ses disciples.

Amen

³ Job 19, 25